



APPEL À PROJET

-

RÉALISATION D'UN DISPOSITIF MOBILE DE  
BIBLIOTHÈQUE HORS LES MURS

## Préambule

### Bibliothèque hors les murs

Cet appel à projet entre dans le cadre du projet de la Communauté d'Agglomération du Grand VERDUN (CAGV) de développer ses actions de Bibliothèque hors les murs et d'aller, dans toute l'agglomération, à la rencontre du public ne se rendant pas à la bibliothèque.

### Enjeux et objectifs

L'objectif de cette bibliothèque mobile sera d'aller à la rencontre des habitants des quartiers, et donc de :

- Diffuser la culture auprès d'un public varié, casser les barrières de la langue
- Favoriser l'apprentissage de la lecture
- Lutter contre l'isolement et favoriser les liens sociaux
- Etre un outil d'animation auprès des centres sociaux, des écoles, des associations locales
- Elle sera mise en valeur lors du Grand Festival 2021 avec la participation des habitants et des agents de la CAGV
- Elle participera à faire connaître la future médiathèque qui ouvrira en 2022 et ses futurs services

### Etudes préliminaires

Pour son projet, la Communauté d'Agglomération s'est inspirée de l'oeuvre de l'artiste argentin Raul LEMESOFF : *Arma de instruccion masiva*, réalisée à partir d'une Ford Falcon, au bord de laquelle il parcourt l'Argentine pour distribuer des livres aux passants.

Site internet : <https://armadeinstruccionmasiva.com/>

L'image d'un véhicule de combat a été retenue par la CAGV pour plusieurs raisons :

- Lien avec l'histoire militaire de VERDUN, et notamment la bataille de 1916
- Détourner l'image guerrière avec un projet grand public, festif, coloré
- Casser les "frontières" de la culture
- Permet la déambulation, l'intégration dans un festival, l'animation

## Cahier des charges

### Article 1 : Objectif de l'appel à projet

Réaliser le projet de bibliothèque mobile hors les murs et assurer la co-construction en partenariat avec les habitants des quartiers de l'Agglomération.

**Option :** Concevoir et réaliser les costumes des agents de la Collectivité assurant la déambulation et la médiation.

**Aspect juridique :** La présente procédure est passée dans le cadre d'un appel à projet. Elle respecte cependant les prescriptions relatives au marchés à procédure adaptée.

### Article 2 : Bénéficiaires

Tout artiste / plasticien ou groupements d'artistes originaire(s) du Grand Est possédant un véhicule et le permis de conduire correspondant (voir article 6.1).

### Article 3 : Critères de sélection

Les dossiers de candidatures seront appréciés au regard des objectifs suivants :

➤ **techniques (40 %) :**

- la structure pourra être transportée via un plateau-remorque de 3m70\*1m69 et être tractée par un véhicule de type goupil électrique (fourni par la CAGV, environ 1 tonne/1 tonne 5).
- La structure fera référence à un véhicule de combat pour l'image de lutte contre l'illettrisme
- elle sera dissociable du plateau et transportable au moyen d'un engin élévateur
- elle pourra être stockée dans un bâtiment
- elle sera résistante aux multiples manipulations et à la déambulation dans le cadre d'un festival
- Une diffusion sonore sera possible (sonorisation fournie par la CAGV)
- la structure sera colorée et résistante aux intempéries
- des livres et accessoires de médiations pourront être stockés en réserve dans la structure
- l'accès à l'intérieur de la structure doit être possible depuis l'extérieur aisément
- la structure disposera d'un mécanisme d'animation qui permettra d'interagir avec le public et de la rendre visible
- il précisera le nombre d'ouvrages transportables sur sa structure et leurs formats

➤ **médiations (20 %) :**

- le projet répondra à une co-construction en partenariat avec les quartiers

➤ **valeurs (20 %) :**

- elle sera constituée de matériaux de récupération
- les accessoires de médiation et d'animation seront biodégradables ou sans effet sur l'environnement

➤ calendrier (20 %) :

- la co-construction aura lieu durant les vacances scolaires de la Toussaint 2020 (du 17 Octobre au 02 Novembre)

Pour la partie optionnelle des costumes, les critères retenus sont :

- réalisation en co-construction avec les quartiers de 9 costumes adultes hommes et femmes et de tailles universelles
- en lien avec l'esthétique de la structure
- résistants aux multiples manipulations et intempéries
- lavables
- adaptés à la déambulation et à la communication avec autrui

## Article 4 : Budgets

Pour la réalisation de la structure, l'artiste ou la compagnie retenue bénéficiera d'un budget de 10 000 € TTC, comprenant la prestation des artistes, le matériel, les frais de déplacement et de résidence.

**Option :** Pour la réalisation des costumes, d'un budget de 2 000 € TTC.

Pour information, les accessoires de médiation et les ouvrages distribués seront fournis par la CAGV.

## Article 5 : Composition du dossier de candidature

Pour être complet et mis à l'instruction, le dossier de candidature doit être complété et accompagné des pièces suivantes:

- présentation du projet
  - plan et dimension du projet
  - type de matériaux utilisés
  - actions de médiation dans le cadre de la co-construction avec les quartiers et lors des déambulations
  - du nombre d'ouvrages stockés sur et dans la structure et de leurs formats
  - si la compagnie est en capacité de réaliser les costumes
  - si oui, description du thème, des matériaux utilisés et accessoires
- un CV comportant une description des travaux artistiques réalisés

## Article 6 : Procédure d'instruction et calendrier

1. Les candidatures avec CV (références de projets menés en collaboration, voire co-construction, avec le public, notamment issu des quartiers Politique de la Ville) et dossier de présentation de projets complets sont à déposer par courrier (mail ou postal) avant le Vendredi 25 Septembre 2020 à 12h00.

Les dossiers seront à adresser à M. Benoît HERO, soit par mail ([bhero@grandverdun.fr](mailto:bhero@grandverdun.fr)) soit par courrier à la Bibliothèque d'étude du Grand Verdun - Place Mgr Ginisty - 55100 VERDUN

Un lien de téléchargement sera accepté.

*L'artiste ou la compagnie devra justifier d'un numéro de siret ou être représenté(e) par une structure administrative lui permettant d'émettre une facture.*

2. Réponse de la collectivité sur la complétude de la demande (dossier complet)
3. Examen des dossiers par un comité interne fin septembre 2020 et sélection par Monsieur le Président de la CAGV
4. Réponse de la Collectivité sur l'éligibilité de la candidature
5. Une rétribution de l'ordre de 200 € sera accordée aux projets arrivés en 2ème et 3ème positions

## Contacts / Informations

Pour plus de renseignements sur ce projet, contactez Benoit HERO : [bhero@grandverdun.fr](mailto:bhero@grandverdun.fr) ou Stéphanie ROMINGER [srominger@grandverdun.fr](mailto:srominger@grandverdun.fr).